



(Traduction)

DÉCLARATION D'ACCORD SUR L'UNIFICATION DU FILETAGE

Il est déclaré par les présentes que les soussignés, représentant leurs gouvernements et organismes industriels, et chargés d'établir des normes de filetage, conviennent que les normes de filetage unifié indiquées dans les publications des comités de la *British Standards Institution*, de l'Association canadienne de normalisation, de l'*American Standards Association* et de l'*Interdepartmental Screw Thread Committee* répondent à toutes les exigences fondamentales de l'interchangeabilité générale des produits filetés fabriqués selon l'une ou l'autre de ces normes.

Les organismes précités continueront de collaborer en tout temps au perfectionnement et à la diffusion de ces normes.

Signé à Washington (D.C.), le 18 novembre 1948, au Bureau national de normalisation des États-Unis.

Suivent les noms des signataires pour:

le ministère du Commerce, Canada

l'Association canadienne de normalisation

le ministère de l'Approvisionnement, Royaume-Uni

la *British Standards Institution*

le représentant de l'industrie britannique

le Bureau national de normalisation

le département du commerce des États-Unis

l'*Interdepartmental Screw Thread Committee*

l'*American Standards Association*

l'*American Society of Mechanical Engineers*

la *Society of Automotive Engineers*

le Conseil mixte des États-Unis et du Royaume-Uni pour l'unification du filetage.